

Université Gustave Eiffel, UFR SHS

Motion adoptée à l'unanimité des présent-es (39 personnes) le 8 octobre 2026 par l'Assemblée générale de l'UFR Sciences Humaines et Sociales de l'Université Gustave Eiffel

L'assemblée générale de l'UFR SHS soutient la mobilisation sociale née au sein des lycées et étendue aux universités partout en France. Notre assemblée générale s'associe aux revendications suivantes portées par les étudiant-es mobilisé-es de l'Université Gustave Eiffel :

- l'amélioration des conditions d'accès aux services du Crous ;
- l'amélioration des conditions matérielles d'études et d'examen dans l'ensemble des bâtiments : assises en nombre suffisant, prises électriques, adaptation aux conditions climatiques (trop froides comme trop chaudes), savon et protections hygiéniques dans les toilettes ;
- des moyens humains et matériels pour garantir l'accès aux formations de licence et master ;
- l'amélioration des conditions d'emploi et la titularisation des agent·es de l'université ;
- une embauche massive d'agent·es titulaires, par exemple pour mieux accompagner les nombreux groupes de TD en L1 ;
- une opposition à l'augmentation des frais d'inscription pour les étudiant·es extra-communautaires (Programme « Bienvenue en France »).

L'assemblée générale se prononce par ailleurs :

- contre le recours au distanciel dans le cadre de la mobilisation ;
- pour que tous les cours de la semaine du 5 au 8 octobre soient considérés pour les enseignant·es comme faits, donc payés et à ne pas rattraper. Les programmes du semestre et les évaluations seront adaptés pour les étudiant·es ;
- contre le recours aux fermetures administratives des campus et à l'appel aux forces de l'ordre dans le cadre de la mobilisation étudiante.

Afin de maintenir une vie étudiante sur le campus, les enseignant·es se laissent une marge de manœuvre pour maintenir des cours, dans des formes et des contenus classiques ou alternatifs (débats, thématiques sociales et politiques, etc.).

Nous appelons à la tenue d'une assemblée générale commune entre personnels et étudiant·es de l'UFR SHS le lundi 12 octobre 2026 à 12h.